

**Comité des Statuts et Règlements**  
**Compte rendu de la réunion du 8 décembre 2010**  
**Bureau national de l'ACEP**  
**Salle de conférence**  
**9 h 30**

**Présences** : M. Zinck (présidence), S. Mullen, C. Poirier, C. Danik et D. Martin.

**Absence justifiée** : A. Picotte.

**1. Adoption de l'ordre du jour**

Décision par consensus : adoption de l'ordre du jour.

**2. Adoption du compte rendu**

Décision par consensus : adoption du compte rendu de la réunion du 4 novembre 2010.

**3. Politique sur le pouvoir discrétionnaire de dépenser des sections locales**

Il est convenu de supprimer le mot « discrétionnaire » dans toute la politique.

Ajouter dans la rubrique « Rapports » le paragraphe suivant : Sur demande écrite d'un membre, le Bureau national fournit un rapport financier de l'année à ce jour portant exclusivement sur la section locale du membre.

- **Envoyer au CEN pour approbation en janvier.**

**4. Règlement X.XX – Suspension pour absentéisme**

Envoyer au conseiller juridique pour avis/examen.

- Ramener pour un examen final à la réunion de janvier.

**5. Politique sur le vote par courriel du CEN et des sous-comités du CEN**

La politique est examinée et des corrections mineures sont apportées.

- **Envoyer au CEN pour approbation en janvier.**

**6. Modification des Statuts – Fonctions et responsabilités des membres du CEN**

Les modifications suivantes sont apportées :

- 11.1 Assister ~~aux réunions mensuelles~~ à toutes les réunions du CEN.
- 11.2 Assister à l'Assemblée générale annuelle, à toutes les Assemblées générales extraordinaires, aux réunions des dirigeants des sections locales ~~et~~ aux Assemblées générales concernant le budget ~~et aux réunions à huis clos du CEN.~~

- Envoyer au CEN pour approbation en janvier.

## **7. Processus de présentation de résolutions du CEN au CCR**

Point reporté à la réunion de janvier.

## **8. Constatations/recommandations du conseiller juridique sur l'examen des Statuts et Règlements**

Point reporté à la réunion du janvier (C. Poirier/C. Danik).

## **9. Établir un sous-comité pour examiner la composition du CEN composition**

- Il faut ébaucher les attributions du sous-comité.
- Cette tâche exigera énormément de temps.
- Ceci nous écartera un travail courant du Comité des Statuts et des Règlements.
- Exige la participation des membres.

## **10. Date de la prochaine réunion**

La prochaine réunion est fixée au 26 janvier 2011.

## **11. Levée de la séance**

La séance est levée à 11 h.